EUVIÈME ANNÉE. — N° 194 1er FEVRIER 1905 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

NOTRE CONCOURS

UN PROBLÈME GRAPHOLOGIQUE

La graphologie, si vantée par les uns et si décriée par les autres, peut-elle donner des résultats exacts? Pour nous en rendre compte d'une façon expérimentale, nous proposons à nos lecteurs la devinette que voici :

Il s'agit de déterminer le sexe, de définir le caractère et de découvrir le nom de l'auteur du graphisme ci-dessus, qui est une personnalité connue. Les réponses doivent être résumées en **10 lignes** au maximum.

Pour intéresser l'expérience, nous attribuerons les prix suivants :

> *Le Progrès est en raison inverse de l'action de l'homme sur l'Homme et en raison directe de l'action de l'Homme sur les choses.*

Un prix de cent francs.

Deux prix de cinquante francs.

Cinq abonnements gratuits à L'ECHO DU MERVEILLEUX.

En cas d'égalité entre les concurrents, nous classerons en premier ceux dont les réponses nous seront le plus tôt parvenues.

UNE JOURNÉE A TILLY

On se rappelle que Mme de Vanssay a contesté l'exactitude du récit que, dans son numéro du 1er janvier, l'*Echo du Merveilleux* a publié de la journée du 3 mai 1903 à Tilly.

Nous avons eu l'heureuse fortune de recevoir de M. l'abbé Aug. Poulain, qui assista, ce jour-là, à l'extase de Marie Martel, une fort intéressante lettre qui remet les choses au point.

La voici :

Paris, le 15 janvier 1905.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Votre revue, numéro du 1er janvier, renferme un article sur Tilly. On y raconte l'extase du 3 mai 1903, à laquelle j'ai assisté et sur laquelle Mgr l'évêque de Bayeux a eu la bonté de me demander un rapport. Le récit est exact comme ensemble, mais je crois qu'il n'en est pas de même de certains menus détails ; quelques-uns exagèrent un peu le côté miraculeux.

Je demande la permission de les mettre au point. En le faisant, je ne veux prendre parti ni pour ni contre Marie Martel ; mon but n'étant pas de manifester les opinions personnelles que je puis avoir sur Tilly. Je parle comme simple spectateur, me tenant uniquement sur le terrain historique, celui des faits que j'ai observés de mon mieux. Même dans l'intérêt des visions, il est très important de se montrer scrupuleux comme récit, et de ne pas grossir ce qui paraît un miracle.

1° L'auteur nous dit que la pluie « tombait tout autour de Marie et l'épargnait si complètement que pas une goutte d'eau ne l'avait atteinte ».

Veut-on parler du visage ou des vêtements? Pour le visage et les cheveux, je crois que le fait est exact. Il est vrai que je n'apercevais pas Marie de très près. J'avais essayé de m'en rapprocher, mais les familles des malades avaient jugé qu'elles pouvaient prendre les bonnes places à nos dépens, et m'avaient repoussé à sept mètres environ. Toutefois, s'il avait plu sur le visage, j'aurais certainement vu l'eau ruisseler, car l'extase a duré trente-cinq minutes sous une pluie battante, et le visage était très incliné en arrière, de manière à pouvoir recevoir une grande quantité d'eau.

Pour les vêtements, au contraire, l'assertion me semble inexacte. Sitôt l'extase finie, j'ai été les toucher, et notamment la pélerine en poil d'agneau. C'était très mouillé ! Cela a pu provenir, il est vrai, de la pluie qui a précédé et suivi l'extase. Mais l'auteur était-il assez voisin de Marie, pour être sûr qu'il y avait protection pendant l'extase elle-même ?

Des témoins sérieux m'ont affirmé que, d'autres fois, la robe est restée sèche, même dans la partie qui traînait sur l'herbe mouillée. Je ne prétends pas les contredire. Je parle uniquement du 3 mai, et de ce que j'y ai vu par moi-même.

2° Il est dit : « La figure est éclairée, lumineuse ». Peut-être l'auteur a-t-il pris ces mots dans le sens métaphorique, comme lorsqu'on dit qu'un visage *s'éclaire* d'une joie soudaine, ou que la joie dilate les yeux et les rend brillants. Mais quand il s'agit des extatiques, ces expressions ont habituellement un autre sens. Elles signifient qu'une lumière matérielle rayonne du visage, qu'il y a une véritable phosphorescence. Or je n'ai rien vu de semblable, le 3 mai.

Défions-nous donc de ces expressions exagérées. J'en ai eu un exemple, le jour même. Une voisine me dit tout d'un coup : « Voyez comme elle est belle ! » Eh bien non ! La voyante n'était nullement transfigurée, mais il arrivait simplement ce fait très banal qu'un visage devient un peu plus agréable, quand la joie y est répandue.

3° Il est dit qu'au moment où l'extase finit, « la voyante s'est avancée sur l'herbe, d'un mètre et demi environ, et cela en glissant et sans changer d'attitude ».

J'ai bien regardé et je suis convaincu qu'il n'y a pas eu ce glissement pr prement dit, qui constituerait un fait vraiment miraculeux. Ici encore l'au eur parle, sans doute, métaphoriquement et n'exprime qu'une impression d'ensemble. Marie s'est traînée à genoux, en agitant le haut des jambes avec une rapidité étonnante, comme se précipitant vers un objet qui s'enfuit. Ce n'est pas là un glissement.

4° Il est dit que, par moments, Marie parlait à voix basse, et qu'un prêtre placé à côté d'elle « entonnait immédiatement des invocations et la foule l'accompagnait avec enthousiasme ».

Cet enthousiasme était loin d'être général. Car ces invocations couvraient la voix de Marie. Or c'était elle, et non des *Ave Maria*, que les spectateurs désiraient entendre ; plusieurs même poussaient assez loin la curiosité et espéraient apprendre quelque message secret du ciel sur les persécutions et leur issue. Ceux-là étaient fort mécontents et, paraît-il, l'ont témoigné très vivement à M. l'abbé, au moment du retour.

Je ne voudrais pas faire de peine à ce digne prêtre, mais certains fervents de Tilly trouvaient qu'en se donnant un rôle presque égal à celui de Marie, il nuisait à sa cause et provoquait la défiance des incroyants.

Ceux-ci, voyant qu'il s'établissait le régulateur de la manifestation, que, placé tout près de Marie, il complétait l'action divine, et cela sans mandat épiscopal et de sa propre autorité, étaient portés à soupçonner un truquage et à dire : « Lui et la voyante se sont entendus ; ils répètent une scène préparée d'avance. Il se tient là comme le professeur près de son élève, le suppléant et lui suggérant des invocations ou des idées. » C'eût été une grosse calomnie. Ce bon prêtre ne s'est laissé guider que par sa vive piété. Mais on a déjà fait circuler tant d'anecdotes fausses sur Tilly (j'en ai des exemples), qu'il faut prendre mille précautions pour rendre les calomnies impossibles. Laissons agir Dieu tout seul.

J'ajoute que les quatre ou cinq autres prêtres, présents à l'extase, sont restés dans le rang, sans attirer l'attention, et sans influer la voyante.

Deux faits m'ont frappé et montré, ce semble, que Marie avait vraiment perdu l'usage de ses sens et qu'ainsi ce n'est pas une simulatrice : 1° Ses paupières ne clignaient pas, sauf pendant les deux ou trois premières minutes. Je crois que c'est impossible pour une personne à l'état normal ; 2° pendant les trente-cinq minutes, les bras sont restés levés, sans faiblir, sans vaciller. Il est difficile d'en faire autant pendant plus de trois minutes.

Daignez agréer, etc.

L'abbé Aug. Poulain

D'autre part, l'aimable lectrice de qui nous tenions la relation que nous avons publiée, nous écrit, en réponse à la lettre de Mme de Vanssay :

Monsieur Mery,

Veuillez, je vous prie, insérer dans votre prochain numéro de l'*Echo du Merveilleux*, ces quelques lignes en réponse à la lettre contenue dans votre numéro du 15 courant et concernant le récit « Une journée à Tilly, le 3 mai 1903 ».

Les faits relatés dans votre numéro du 1er janvier ont été notés avec le concours de personnes très dignes de foi et ensuite groupés en un petit récit dans lequel on a apporté toute l'attention possible pour ne dire que la vérité.

Quant à la note concernant la pluie épargnant la voyante, je veux bien croire qu'il est tombé un peu d'eau sur elle ; mais j'affirme que plusieurs fois durant l'extase nous avons vu la pluie s'arrêter au-dessus de sa tête et formant un vide qui n'affectait aucune forme spéciale et protégeait alors au moins la partie supérieure du corps. Plusieurs fois on entendit des personnes disant : « Regardez, l'eau ne tombe pas sur elle »

En donnant de la publicité à ce récit, j'ai désiré et essayé d'aider quelque peu à la cause de Tilly à laquelle je suis toute dévouée...

Avec tous mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments. F. P.

Cette lettre n'est pas en contradiction avec celle de M. l'abbé Poulain. Elle précise un fait qu'il avait lui-même constaté. Ce n'est pas la personne entière de Marie Martel que la pluie aurait épargnée, mais seulement son visage.

G. M.

LES

ARGUMENTS DE L'X... MYSTÉRIEUX

L'X... mystérieux n'est pas mort. Il nous a envoyé un nouveau ballot de sa prose — un ballot énorme ! Il nous invite, sous peine de manquer de loyauté à insérer *in extenso* cet interminable manuscrit. L'X... mystérieux veut badiner.

Lorsque nous avons accepté la controverse avec ce partenaire masqué, nous avons déterminé le point en discussion. Nous ne retiendrons donc, des pages qu'il nous adresse, que ce qui a trait à ce point spécial.

Pour le reste, nous n'en encombrerons point nos colonnes. Nous voulons bien publier des articles ; nous ne voulons pas insérer par tranches — des tranches dont chacune suffirait et au delà à remplir un numéro de l'*Echo* ! — un ouvrage qui, si j'en juge par ce que j'en connais, ne comportera pas moins de volumes que le Larousse, cher à feu M. Floquet.

Quant à l'accusation de déloyauté que cette manière d'agir doit nous attirer, nous la dédaignerons. Nous en rirons même de très bon cœur, en songeant que celui qui nous en menace est lui-même si loyal qu'il n'ose se faire connaître ni seulement indiquer le nom des auteurs, sous l'autorité desquels il s'abrite à chaque instant.

Ceci dit, voici le passage essentiel de son dernier envoi.

L'apparition de Marie Martel accusée de complicité avec les visions de Louise Polinière et de Jeanne Bellanger, par M. l'abbé Gombault.

Pour faire plus de lumière sur ce texte qui détruit de fond en comble toute possibilité du divin chez Marie M..., nous le reproduisons *in extenso* :

« Ces pensées m'obsédaient, mais ne laissaient « guère place à l'espérance, quand je descendis à la « gare d'Andrieu.

« Marie M... et quelques personnes de ses amies « étaient là et partaient pour Arromanches.

« La jeune fille me reconnut, et demanda à s'entre- « tenir un instant avec moi.

« *Voici, textuellement, notre conversation,* « *que je maintiendrai même contre les dires de* « *la voyante, s'il lui prenait fantaisie de la* « *nier :*

« — Monsieur l'abbé, vous savez qu'on aperçoit « l'image de la Vierge dans l'œil des voyantes.

« — Oui, j'ai entendu parler de ce phénomène. Je viens, en partie, à cause de ce fait nouveau.

« — J'ai interrogé la Vierge ; *elle m'a dit que* « *c'était elle qui se montrait aussi dans l'œil de* « *Jeanne et de Louise.* »

« Je fis un mouvement d'étonnement que remarqua « la jeune fille.

« — Si ! reprit elle. elle m'a même dit que Louise « avait eu des visions diaboliques. *mais que main* « *tenant elle en avait de bonnes...*

« — Non, Marie, repris-je, la Vierge n'a pas dû dire « cela.

« — Mais si ! » — Elle ajouta *que ce serait à ce* « *signe qu'on reconnaitrait les véritables* « *voyantes.*

« Je pris congé de Marie. J'étais fixé, car, enfin, ou « la jeune fille disait vrai, et alors son apparition fai- « sait cause commune avec les autres qui ne sont pas « divines, à mon avis ; ou la jeune fille inventait, et « l'hypothèse d'une vision céleste s'évanouissait au « même titre.« *Malum ex quocumque defectu* » (1)

Il est difficile d'être plus net, plus affirmatif, plus précis.

M. l'abbé Gombault n'a pas le moindre doute :

« *Il maintiendra son texte, même contre les* « *dires de la voyante s'il lui prenait fantaisie* « *de le nier.* »

C'est catégorique. C'est le langage du prêtre qui remplit un devoir sacré.

Tous ses adversaires ont reconnu l'authenticité de son récit par leur silence qui, dans l'autre hypothèse, serait aussi inacceptable que coupable.

Aucun d'eux n'a osé ni le citer, ni en parler, ni y faire la moindre allusion. Leur silence est l'aveu de leur radicale impuissance.

Contre ce texte ils ne peuvent rien.

Et partant ils ne disent rien.

Aujourd'hui, poussé l'épée dans les reins, on essaie timidement de nous dire qu'il y a peut-être un malentendu quelconque ; et maladroitement on nous oppose un épisode de la vie du curé d'Ars, *qui non venit ad rem. Cantas extra-chorum.*

On nous l'oppose de façon à nous bien montrer qu'on connaît fort peu cet incident, qu'on ne comprend rien aux règles de la discussion scientifique.

De propos délibéré, poussé par une idée de jeune espiègle, Maximin trompa le curé d'Ars, pour voir si le saint voyait dans les âmes comme il en avait la réputation. Quand le saint fut tombé dans le piège, l'enfant avoua sa ruse, malheureuse assurément, mais point bête du tout. Les deux interlocuteurs reconnurent plus tard le fait, tel que nous venons de le faire connaître.

Le curé d'Ars *n'a jamais reconnu avoir mal entendu ou mal compris* (1).

Il avait, au contraire, parfaitement compris et parfaitement entendu.

Dans le fait qui nous occupe, rien de semblable, Marie M... ne dit pas avoir trompé M. l'abbé Gombault. Et cet ecclésiastique *a si bien compris, si bien entendu*, qu'il oppose un démenti formel à toutes les négations à venir.

La voyante n'a jamais protesté contre ce texte. Ses défenseurs non plus.

Depuis quelques jours, nous avons la preuve que les intéressés ont reconnu eux-mêmes son authenticité. Cette preuve est à la disposition de l'autorité ecclésiastique.

Pour pousser nos adversaires dans leurs derniers retranchements, disons-leur par simple hypothèse :

De deux choses l'une : ou l'abbé Gombault a dit la vérité, ou il a menti.

Qu'il dise la vérité ou qu'il mente, ses contradicteurs ont toujours tort.

S'il a dit la vérité, eux n'avaient pas le droit de cacher aux yeux de tous une vérité qui sape par la base l'hypothèse du divin chez Marie M... Et c'est cependant ce qu'ils ont fait.

Dans cette première hypothèse, ils ont donc absolument tort.

S'il ment, il commet un véritable crime ; et contre cette criminelle calomnie, Marie M... et ses défenseurs ont le devoir rigoureux de se défendre ; Marie M... : dans l'intérêt de ses apparitions qui, pour elle, sont l'auguste mère de Dieu, Notre-Seigneur, la Sainte-Famille, Saint Joseph, les Anges, Jeanne d'Arc, etc ; ses défenseurs : dans le double intérêt de la voyante et de ses apparitions qu'ils croient et proclament divines. Et néanmoins ils se taisent.

Ils ont donc encore tort, plus gravement même, dans cette seconde hypothèse.

Est-il nécessaire de créer une troisième hypothèse ?

Pour les esprits habitués à une discussion rationnelle, assurément non ; car cette troisième hypothèse est implicitement contenue dans la première. Pour les autres, oui. Donc :

Troisième hypothèse. — Il y a eu malentendu, M. l'abbé Gombault n'a pas compris Marie M...

Réponse :

1° C'est invraisemblable. Si l'invraisemblable peut être vrai par très rare exception, il est des cas où il ne peut jamais l'être. Celui qui nous occupe est du nombre. Qu'on relise ce dialogue entre M. l'abbé Gombault et Marie M...et qu'on nous dise s'il y a place pour la moindre confusion, la moindre hésitation, une

(1) *Autour des apparitions*, page 132.

(1) Voir l'*Echo*, page 477, 1re colonne.

ssibilité d'erreur quelconque. Ce prêtre qui a le ntiment de ses responsabilités, affirme nettement, pporte les paroles mêmes de la voyante. Il n'analyse s, il n'explique pas, il ne résume pas, il ne parle s par des à peu près, mais il cite, et il cite les roles mêmes. Il ajoute : « *Cette conversation, je la maintiendrai même contre les dires de la voyante, s'il lui prenait fantaisie de la nier.* » Ce malentendu est donc invraisemblable ; et cet vraisemblable ne peut être vrai parce qu'il est inadissible, étant intrinsèquement impossible.

2° Il n'y a pas eu malentendu si les intéressés ont connu l'authenticité du texte de M. l'abbé Gombault.

Or, ils ont reconnu cette authenticité par leur silence t par la preuve que nous possédons et qui est à la isposition de l'autorité ecclésiastique (1).

Il n'y a donc pas eu malentendu.

3° S'il y avait eu malentendu, les défenseurs de larie M... et Marie M... elle-même se trouveraient dans a situation que nous avons indiquée dans l'hypothèse u mensonge. Aucune raison ne pouvait les dispenser e le dissiper. Ils y étaient contraints par le devoir de eiller à la réputation de Marie M..., et par cet autre evoir plus impérieux de défendre cette apparition u'ils croient divine. Marie M..., elle-même, aurait été bligée de le dissiper par toutes les lois morales.

Et cependant, Marie M... se tait. Ses défenseurs se aisent.

Deux motifs seuls peuvent expliquer ce silence : ou ls manquent à leur devoir tout en allant contre leurs ntérêts et ceux de l'apparition en ne dissipant pas ce malentendu, ou ils reconnaissent l'authenticité du texte qui démolit leur opinion.

Mais il n'est pas permis de croire sans preuve à leur culpabilité, et nous n'y avons jamais songé ; et il est absurde de penser qu'ils aient agi contre leurs intérêts et ceux de l'apparition.

Il faut donc conclure : ils se taisent parce qu'ils savent qu'il n'y a pas malentendu, que le texte de M. l'abbé Gombault est d'une irréfragable authenticité. Cette troisième hypothèse se tourne donc contre eux comme les deux premières.

Il y a mieux. Le « Petit Normand », visiblement embarrassé par le texte invincible de M. l'abbé Gombault, cherche à l'expliquer, on vient de le voir, par un malentendu quelconque. C'est nous fournir contre lui une arme de choix. Nous nous en emparons.

Nul n'est mieux renseigné que lui sur les événements de Tilly, nous écrit un vénérable religieux ; il serait difficile d'être plus documenté sur l'ensemble des faits et tout particulièrement sur l'incident Gombault.

Il veut expliquer, sans y parvenir, par ce malentendu, cet incident aussi désastreux pour lui qu'il est heureux pour la vérité que nous défendons.

Soit. Admettons-le par hypothèse et pour éclairer la discussion.

Il y a malentendu.

Mais s'il y a malentendu, il y a aussi, c'est forcé, deux versions contradictoires de cette même conversation entre Marie M... et M. Gombault.

Il y a la version Gombault.

Il y a la version Marie M...

La version Gombault, nos lecteurs viennent de la lire.

La version Marie M... reste à connaître.

Vous n'avez plus le droit de la cacher au public parce qu'il a, lui, le droit de la connaître. Il a le droit de savoir, par lui-même, si cette version confirme ou démolit l'opinion que vous lui avez faite.

Son droit à lui, c'est votre devoir à vous.

Méconnaître un droit, c'est manquer à son devoir.

Vous devez aussi parler parce qu'il y va de l'honneur de la voyante, du vôtre et de celui de l'apparition que vous déclarez divine malgré les inénarrables sottises de beaucoup de ses réponses.

Mais, égaré par les difficultés de cette étude à laquelle rien ne vous avait préparé, vous ne croirez jamais que votre devoir et votre honneur sont en cause. Et vous êtes de bonne foi. Essayons de vous arracher à cette déplorable illusion, fruit de beaucoup d'autres, par un défi, puisque les défis deviennent à la mode.

Cette version de Marie M... la ferez-vous connaître publiquement, et de façon à ce que M. Gombault la connaisse ?

Jamais.

Je vous mets au défi d'oser produire, en public, une version différente de celle de M. l'abbé Gombault.

Pourquoi ?

Le jour où vous donneriez, en public, dans les colonnes de l'*Echo*, une version de Marie M... différente de celle de M. Gombault, vous iriez vous heurter à la protestation de cet ecclésiastique, vous viendriez vous briser contre l'aveu des principaux intéressés dont la preuve sera donnée à l'autorité ecclésiastique.

Pour vous taire, vous trouverez des prétextes qui, à vos yeux troublés, seront des raisons.

Pour les esprits réfléchis, ces raisons-là ne seront qu'impuissance et faiblesse.

Non, vous ne parlerez pas.

Mais si vous ne parlez pas, vous avouez.

Et si vous parlez, de vos propres mains vous démolirez votre thèse.

Quatrième hypothèse. — Marie M... aurait mal compris son apparition, cette apparition qui nous donne comme sien un texte qu'elle vole à l'auteur des *Paillettes d'or*.

Cinquième hypothèse. — Marie M... aurait été trom-

(1) Des raisons de haute convenance religieuse nous interdisent de la faire connaître ici. (*Note de l'X.*)

pée, sans s'en douter, par une ruse du démon prenant la forme de la Sainte-Vierge (1).

Le texte de M. l'abbé Gombault suffit également à lui seul, puisqu'il est tout aussi grave, pour ne pas dire plus. Et de lui aussi on peut conclure : *Malum ex quocumque defectu.*

Isolés l'un de l'autre, ces deux faits indéniables suffisent à démolir l'opinion de ceux qui croient au divin chez Marie M...

Réunis, ils valent une armée.

Si nous avions devant nous des théologiens, ou des philosophes ou tout au moins des hommes d'étude familiarisés avec les règles de la discussion, nous pourrions nous arrêter là. Pour eux, en effet, ce serait plus que suffisant. Mais tels ne sont pas nos contradicteurs.

Il nous faut donc poursuivre notre discussion, démolir pièces par pièces leur château de cartes et aller crescendo, prêt à nous arrêter dès qu'ils reconnaîtront leur erreur.

Je préviens mes contradicteurs qu'à toucher cette quatrième et cinquième hypothèse ils se brûleraient les doigts.

Nous restons à leur disposition.

Jusqu'ici, ils s'étaient imaginés, comme nous l'avons déjà dit, qu'ils avaient une raison légitime de se taire. C'est leur seule excuse. Sans elle, au lieu de n'être que matériellement coupables, ils le seraient formellement.

Cette raison n'a jamais existé. Ils ont été trompés.

Pour s'en convaincre, ils n'auront qu'à s'adresser à M. l'abbé Gombault, docteur en philosophie, lauréat de l'Institut catholique de Paris, curé de Montlivault, par St-Dyé (Loir-et-Cher).

C'est là que nous les attendons.

Actuellement ils n'ont plus aucune raison légitime de se taire. Mis en demeure de s'expliquer, leur silence équivaudrait à un aveu. Mais s'ils parlent, l'authenticité du texte de M. l'abbé Gombault n'en sera que mieux démontrée. De toute façon, le texte est acquis à l'histoire, et puisqu'il est acquis, la non-divinité des extases de Marie M... est prouvée. Ce qu'il fallait démontrer (2). *Malum ex quocumque defectu.*

Je laisse à M. l'abbé Gombault ou au « Petit Normand », nommés dans ce factum, le soin de répondre, s'ils le jugent à propos, à l'argumentation de l'X... mystérieux.

A leur défaut, je répondrai moi-même, comme je l'ai promis, lorsque l'X... mystérieux aura fini sa démonstration. Mais je le préviens charitablement que, pour ne pas éterniser une discussion qui, si elle avait été menée rapidement, brièvement et nettement, aurait pu avoir un réel intérêt, nous ne publierons plus qu'un article de lui. Qu'il s'arrange pour condenser, dans cet article tout ce qui lui reste à dire. G. M.

(1) Dans cette cinquième hypothèse, nous nous plaçons sur le terrain de nos contradicteurs. Ce n'est pas le nôtre. (*Note de l'X.*)

(2) *Essai théologique*, page 200.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*** *Jaloux fantôme.*

A propos de mon avant-dernier article, une lectrice qui signe « Abonnée de la première heure » m'écrit qu'elle fut favorisée ou victime d'un phénomène bien plus singulier que le fait de télépathie dont s'épouvanta si fort Mme de X... Elle ajoute, ce qui m'a rempli de confusion : « Je vous ai déjà écrit à ce propos, voici plusieurs années, sans obtenir de réponse. » Tous les lecteurs de l'*Echo* seront témoins, cette fois, que je réponds pour ainsi dire courrier par courrier à mon aimable correspondante.

Son histoire, que je résume, est celle-ci. Jeune fille, elle s'était éprise d'un cousin, aspirant de marine, qui vint passer un congé chez ses parents à la campagne. Les deux jeunes gens sentaient bien qu'on leur objecterait leur extrême jeunesse s'ils parlaient de mariage. Aussi ne dirent-ils rien de leurs sentiments, mais ils se jurèrent de s'attendre. La veille du départ de l'aspirant, Mlle X... (ma correspondante) eut le courage de se lever de fort grand matin et d'aller, avec le fiancé de son cœur, à la première messe dans un village voisin.

Pendant la cérémonie, le jeune homme lui glissa au doigt un anneau de fiançailles qu'elle n'osa point, par la suite, porter ouvertement, mais qu'elle portait le jour, suspendu à son cou par un léger fil d'or; et le soir en se couchant, elle se donnait l'innocent plaisir de remettre la bague. Mais sa mère, à la fin, s'en aperçut, et Mlle X..., confuse et pleurante, dut lui avouer la romanesque histoire de ses fiançailles. Irritation de la mère, déclaration positive que ce mariage était impossible et absurde, le jeune homme ayant vingt ans, point de fortune ni de situation; confiscation de l'anneau. Pendant ces tristes épreuves que subissait sa bien-aimée, l'aspirant naviguait sur la *Melpomène.*

Peu de temps après, la main de Mlle X... fut demandée par un voisin de campagne, homme opulent et honorable, fort beau parti, bien qu'un peu mûr. Les parents de la jeune fille étaient enchantés. Elle refusa, pleura, mais bientôt, timide et douce, se soumit, consentit à recevoir les soins de son nouveau

rétendant. Et comme c'était un homme aimable, lein de bonté, qui lui promettait un arrangement e vie très agréable, Mlle X... éprouva bientôt pour ui une sympathie, prélude de l'amour.

C'est à ce moment psychologique, au moment où la eune fille, touchée par les soins de son prétendant lus mûr, avait cédé dans son cœur et abandonné son jeune fiancé, que le phénomène en question se prouisit. Mlle X... était assise, vers le soir, dans le jardin. Elle venait de relire et tenait à la main une lettre de M. M. de... (le prétendant officiel), elle pensait à son eune cousin avec un peu de tristesse et de confusion, lorsque soudainement l'aspirant parut devant elle. Il était pâle, la colère brillait dans ses yeux. Mlle X . jeta un cri perçant et balbutia : — « Vous... vous... Comment êtes-vous là ? » Et, en parlant ainsi, elle essayait de dissimuler la lettre; mais sa main tremblait, la lettre glissa à terre. Le jeune homme la ramassa, la déchira en deux morceaux, qu'il jeta d'un geste irrité sur la robe de la jeune fille ; puis il disparut aussi soudainement qu'il s'était montré. On trouva (les parents, le jardinier même, accourus au cri perçant que Mlle X... avait jeté), on trouva la jeune fille évanouie, le jardin désert, et, sur le sable, la lettre déchirée en deux morceaux.

A la suite de cet événement extraordinaire, Mlle X... fut très malade. Elle était persuadée que son cousin était mort et que c'en était le fantôme qui lui était apparu. Elle en délirait. Mais enfin, on apprit que le jeune aspirant n'était pas mort le moins du monde, et qu'il était en Grèce le jour même où sa cousine l'avait cru voir dans le parc.

L'ébranlement de la santé de la jeune fille retarda de plusieurs mois son mariage avec M. de ... Enfin ce mariage s'accomplit. A ce moment-là, complètement gagnée par les soins délicats et l'affection dont il l'avait entourée pendant sa longue convalescence, Mlle X... aimait réellement son fiancé quadragénaire et avait à peu près oublié son fiancé de vingt ans. Elle n'y pensait qu'avec un sentiment pénible, à cause de l'apparition dans le parc.

Deux ans plus tard, elle rencontra l'aspirant, dans un bal. Elle fut émue à ne pouvoir respirer. Lui parut froid et contraint. Ils n'échangèrent que quelques paroles banales. Mme de... détruisit alors la lettre déchirée et jeta l'anneau d'or qu'elle avait tout de même gardé. L'aspirant mourut à l'étranger des suites d'une blessure reçue dans un duel avec un médecin de marine. Il avait le caractère acrimonieux.

Mme de... put interroger un de ses camarades sur ce qui s'était passé pendant la croisière dont la date correspondait à l'apparition dans le parc. Au début du voyage, l'aspirant parlait volontiers à ses plus intimes camarades de sa jolie cousine qu'il adorait, et il montrait tout un reliquaire de boucles de cheveux, fleurs séchées, etc., provenant d'elle. Mais assez brusquement, du jour au lendemain, il avait changé, ne soufflant plus mot de sa cousine, répondant aux plaisanteries amicales : — « Bah ! elle ne vaut pas mieux que les autres. Elle ne pense plus à moi ! » On remarqua que son caractère déjà un peu chagrin s'assombrissait.

Mme X... me demande mon opinion sur cette singulière histoire. Et comme je vois bien qu'elle est persuadée que le double de son cousin lui apparut dans le parc, je lui réponds que c'est bien possible et qu'il y a plusieurs exemples de ce phénomène. Saint Antoine de Padoue, par exemple, dont elle n'est assurément pas sans avoir entendu parler, fut vu en même temps dans la cathédrale de Montpellier où il prêchait le jour de Pâques, et dans son couvent. Au milieu du sermon, il s'était souvenu de n'avoir pas rempli quelque fonction au chœur, pour laquelle il avait négligé de se faire remplacer. Troublé à la pensée de cette omission, le thaumaturge s'arrête, se couvre la tête de son capuchon, et penché sur le bord de la chaire, reste un instant silencieux. Pendant ce temps ses frères le voyaient arriver au couvent voisin, remplir sa fonction et disparaître. Et, dans l'église, saint Antoine reprenait alors son sermon. Il y a d'autres cas, par centaines.

Mais comme, après tout, la seule apparence de preuve qu'ait notre aimable lectrice de la réalité de l'apparition de l'aspirant dans le jardin, c'est la lettre déchirée, je lui soumets cette hypothèse : n'aurait-elle pas eu une hallucination, et déchiré la lettre elle-même, par un mouvement inconscient ?

GEORGE MALET.

LES ÉMEUTES DE SAINT-PÉTERSBOURG
prédites il y a un an

On s'est demandé si les événements tragiques qui viennent de se dérouler en Russie avaient été annoncés ou seulement pressentis par quelques-unes des voyantes à la mode.

C'est Mme Clavel-Gratien qui semble avoir prévu avec le plus de précision les journées sanglantes de Saint-Pétersbourg. Dans sa brochure *Révélations prophétiques*, parue au mois de janvier 1904, c'est-à-dire il y a juste un an, elle écrivait :

Il y aura pour la Russie une période de souffrances, plusieurs plaies semblent frapper cette nation.

La Russie est éprouvée, l'année terrible vient vers elle;

comme un démon destructeur, il se sert de plusieurs fléaux. Ils éprouvent un peu toutes les nations. Parmi ces fléaux, sont les révoltes, qui commencent sourdement et s'animent tout à coup. Un parti de révolte se forme, et les paysans russes laissent se commettre des actes barbares, on voit s'accomplir des actes d'anarchie. ON TENTE D'ATTAQUER LE CHEF DE LA NATION ET, LORSQU'ON NE PEUT, ON FRAPPE DES ATTACHÉS DE LUI-MÊME (n'oublions pas que ces prédictions sont du mois de janvier 1904 et sont, par conséquent, antérieures de plusieurs mois à l'assassinat de M. de Plehve) et l'innocence tombe sous ces coups terribles, inspirés par la haine.

CES RÉVOLTES AMÈNERONT L'INTERVENTION DE L'ARMÉE; IL Y AURA BEAUCOUP DE CONDAMNÉS.

Des événements de cette nature se sont déjà passés à Kiew ; ils se renouvelleront en ce pays, ainsi que sur certaines parties du territoire russe ; SAINT-PÉTERSBOURG ET MOSCOU VERRONT DES ACCIDENTS GRAVES.

Et la voyante ajoute un peu plus loin :

Les souffrances de ce peuple disparaîtront sous les lueurs d'une espérance nouvelle. »

Dieu le veuille! nous le souhaitons de tout cœur à notre alliée !

LA VIERGE NOIRE DE KASAN

Dans le *Matin* du 14 août 1904, M. Gaston Leroux écrivait de Saint-Pétersbourg :

Je crois bien que de tous les événements de ce triste mois, il n'y en a qu'un qui compte. C'est l'enlèvement de la Vierge Noire de Kasan. C'était une très sainte Vierge, à laquelle le peuple tenait beaucoup depuis Ivan le Terrible. Aussi elle était gardée nuit et jour, mais les voleurs ont jeté, après l'avoir lié de cordes, le gardien dans le sous-sol du monastère.

Sachez l'histoire de cette Vierge Noire, de cette très miraculeuse icône qui portait bonheur aux armes russes : Après la conquête de Kasan, par Ivan le Terrible, en 1579, toutes sortes de calamités s'abattirent sur la ville : épidémies, incendies, etc. Les habitants des pays conquis disaient que c'était Dieu qui punissait les conquérants.

A cette époque vivait une femme Matrona, veuve d'un soldat. Elle avait une fille de dix ans. L'enfant eut tout à coup de merveilleuses visions. Elle voyait dans sa chambre une icône resplendissante et elle entendait une voix qui lui disait d'aller voir l'archevêque, lequel saurait bien trouver, sur les indications de la Vierge, une icône entièrement semblable à celle de l'apparition, sous les décombres d'une maison incendiée. C'est là, en effet, que l'on trouva la Vierge Noire, enveloppée dans la manche d'un habit d'homme. Depuis, il n'y a plus d'épidémie ni d'incendie à Kasan. Tous les empereurs, avant d'entreprendre une guerre ou de se résoudre à un acte politique grave, vont prier à l'église de Kasan.

Vous comprenez, maintenant, pourquoi le peuple tenait tant à cette image sacrée.

Faut-il voir entre l'enlèvement de cette icône, enlèvement dont on n'a jamais pu retrouver les auteurs, et les derniers événements de Russie, une simple et saisissante coïncidence ?

Faut-il admettre, au contraire, selon la croyance populaire de là-bas, que la disparition de la *Vierge Noire* était pour les Russes un avertissement du ciel ?

Libre à chacun d'avoir son opinion sur ce point, mais le fait, à notre sens, valait d'être souligné.

NICOLAS II

Horoscope de Révolution pour 1905

Dans la pratique de toutes les sciences et surtout dans celle de l'Astrologie, il faut soigneusement se garder de toutes les innovations quelles qu'elles soient et s'en tenir aux règles établies par les anciens et consacrées par des centaines d'années d'expérience, sans cela on est sujet à commettre des erreurs.

Le 1er mars 1904, j'ai publié dans cette Revue un article intitulé : *Considérations astrologiques sur la guerre russo-japonaise*. Au début de cet article, j'ai eu soin d'avertir le lecteur que mes calculs ne reposaient pas sur les bases *ordinaires et nécessaires* à l'érection des thèmes astrologiques, mais j'ajoutais que j'espérais néanmoins, malgré l'absence de *données certaines*, prévoir les résultats de la guerre pour l'année qui vient de s'écouler. Les événements m'ont donné tort et ont confirmé une fois de plus la nécessité de s'en tenir strictement aux règles établies.

Pour que les prévisions fussent scrupuleusement justes, il faudrait dresser les thèmes de naissance des deux empereurs et les comparer en tenant compte des mélanges, car Ptolémée dit qu'à défaut de la date certaine de la fondation d'un Etat ou d'un Empire, on doit se servir de la date de naissance de celui qui gouverne cet Etat ou cet Empire.

J'ai dressé le thème de Nicolas II sur des dates précises, mais, bien que je possède la date de naissance du Mikado, il m'a été impossible de me procurer l'heure de cette naissance ni celle de son avénement au trône, qui, à la rigueur, eût pu y suppléer.

J'ai donné l'horoscope de l'Empereur de Russie en même temps que celui de Guillaume et de Victor-Emmanuel dans le numéro du 1er juillet de cette Revue, et en examinant ce thème, j'ai reconnu la faute que j'avais commise en ne m'en tenant pas à l'ancienne méthode, c'est à dire en ne dressant pas le thème de Révolution pour l'année 1904. En effet, sans m'arrêter à détailler tous les présages relatifs à cette année 1904, je veux en signaler quelques-uns qui montreront l'exactitude des règles astrologiques. En nativité, le signe de naissance est la Vierge dont le maître Mercure est *Rétrograde* en 1904 (c'est à-dire affaibli) et de plus mal placé en la XIIe maison, celle des deuils, des persécutions, des ennemis, des chutes, des prisons, etc.

Ce même signe de la Vierge est en outre frappé de quadrature par Mars le sanguinaire, et son maître Mercure subit le même aspect de quadrature de Saturne, planète maléfique par excellence, qui est tout puissant au som-

met du ciel, d'où il jette sur tout le thème des rayons chargés de tristesse et de désolation.

De plus, le signe de la Fortune est en XIe maison, avec la queue du Dragon, atteint d'un mauvais regard de Mars et en signe d'eau, ce qui indique les revers de la flotte russe.

Parmi les autres présages tirés des positions et des aspects planétaires, nous relevons les suivants : Saturne conjoint à la Lune qui représente la Nation, présage grandes infortunes. Le même Saturne, en quadrature à Mercure, trouble l'esprit, fausse le jugement et empêche de voir clair. Saturne au milieu du ciel, dans le signe du Verseau, présage des adversités, des revers dans les années de 7 en 7 et de 9 en 9 — et en 1904, Nicolas II avait trente-six ans. Enfin, Mars en la XIIe maison annonce toujours des périls et de graves ennuis pour les princes.

Année 1905-1906

En cette année, comme en 1904, le maître du signe de la Nativité, Mercure, est *Rétrograde* et de plus frappé de la redoutable *contre autice* de Saturne et de *l'opposition* de Mars. Ces deux planètes maléfiques l'assaillent sans pitié ; en outre, le signe de naissance est sous le regard opposé de Saturne, qui, non content de maléficier le signe de naissance, regarde obliquement la Lune, maîtresse du signe de Fortune, qui, elle-même, est sous les rayons d'Uranus, le complémentaire de Saturne.

Tous ces présages sont redoutables, car ils sont confirmés par les aspects des planètes entre elles qui annoncent en plus des troubles dans l'esprit, des périls, des trahisons publiques ou secrètes, ainsi que des révoltes et révolutions populaires.

Parmi les étoiles fixes, nous trouvons Algol, très violente et près du Soleil. Antarès est avec la Lune, et généralement en Révolution elle est une menace pour la Mère ou l'Epouse. Seule, l'étoile Aldébaran donne un peu d'espoir.

Jupiter avec Vénus, en la IXe maison et près du Soleil, apportent malgré tout un rayon lumineux d'espérance dans cet avenir chargé de menaces ; puisse leur bienfaisante influence sinon détourner complètement les périls, tout au moins en atténuer la grandeur.

Les anciens astrologues avaient divisé le monde *connu d'eux* en quatre parties placées sous la domination des quatre *triangles* de *feu*, d'*air*, d'*eau* et de *terre* : bien que de nos jours ces divisions ne répondent guère à nos connaissances géographiques, il n'en est pas moins curieux de constater que, si on accepte ces divisions anciennes, il se trouve que la Chine et le Japon, dominés par le signe d'*air* la *Balance*, qui, dans le thème de Nativité du Tsar, est en aspect de quadrature de la Fortune de ce souverain, et opposé à son maître la Lune, se trouve en 1904 frapper également d'une opposition le maître du même signe de Fortune qui est alors Jupiter ; enfin, en 1905, cette même Balance est encore opposée au signe de Fortune.

VANKI.

Dans la brochure intitulée : *Les grands événements du* XXe *siècle*, publiée en 1899, l'arcane relatif à la Russie est ainsi formulé :

Redouble de surveillance et tâche d'étouffer, avant qu'ils ne croissent en nombre et en force, les germes de dissolution que tu portes dans ton sein.

Les événements actuels justifient cet arcane et font prévoir des choses terribles pour ce pays.

COUP DE FOUDRE EXTRAORDINAIRE

Les étranges phénomènes que produit parfois la foudre ont, de tout temps, préoccupé les physiciens, qui, d'ailleurs, n'ont jamais pu en donner une explication satisfaisante.

Il semble, en effet, que, dans bien des cas, les forces physiques ne sont pas seules en jeu : une volonté intelligente paraît les diriger.

A ce titre, ces phénomènes sont bien du domaine du Merveilleux.

Nos lecteurs liront donc avec intérêt le curieux procès-verbal que nous reproduisons ci-dessous, d'après un recueil dont l'autorité scientifique est incontestable, le *Bulletin de la Société astronomique de France* :

Le 24 novembre, vers neuf heures du soir, un orage d'une violence extraordinaire s'est abattu sur Dunkerque et Malo-les-Bains. La première décharge électrique a frappé une maison isolée, située à l'extrémité de Malo, à Malo-Centre, et habitée depuis quelques jours seulement par le capitaine Clavèle. Les dégâts ont été effroyables ; une forte cartouche de dynamite n'aurait certainement pas produit une pareille dévastation, et le plus extraordinaire, c'est que les cinq personnes qui se trouvaient dans la maison s'en soient tirées sans une égratignure.

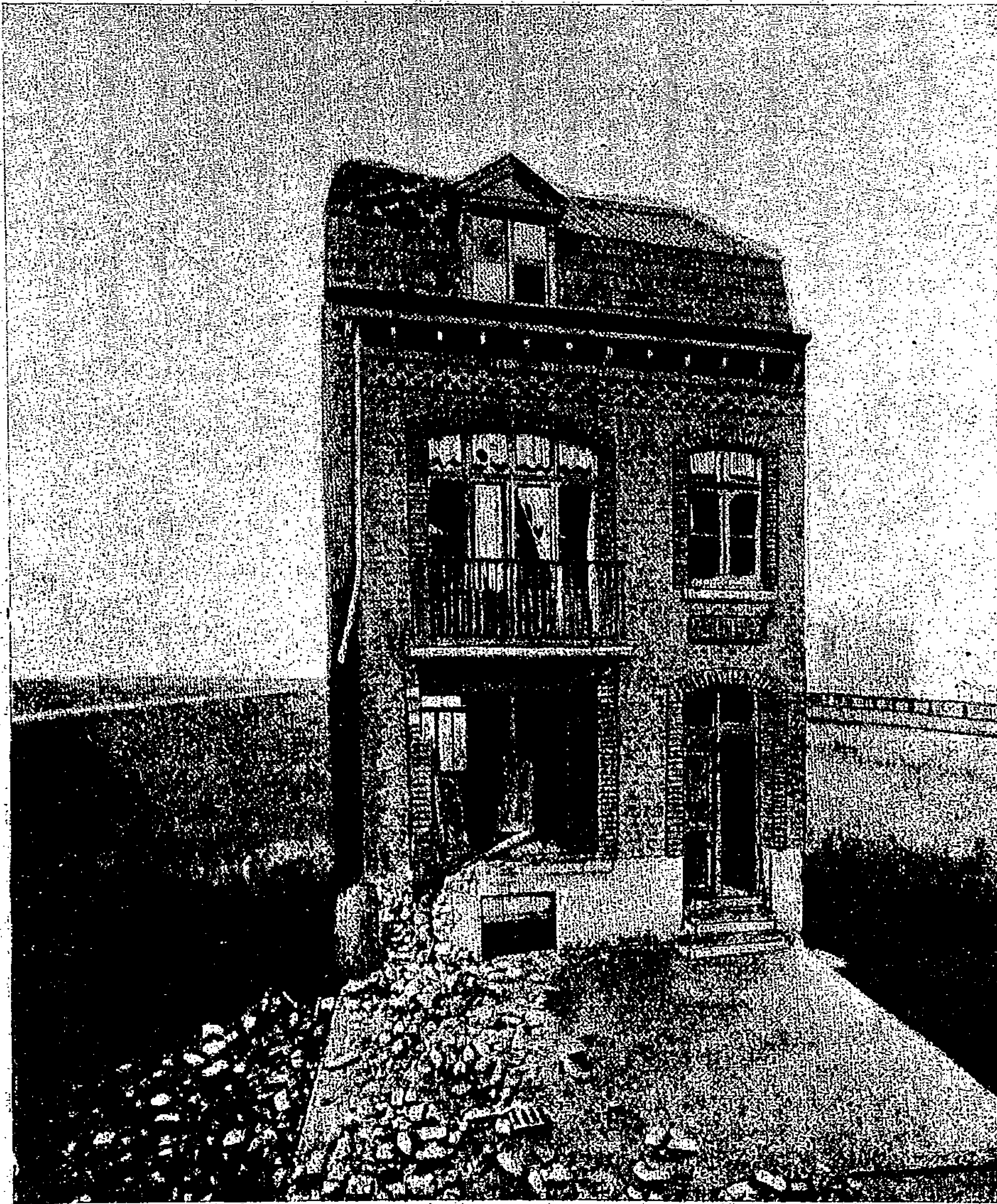
M. Clavèle, sa femme, sa fille aînée et sa belle-sœur étaient à table ; aveuglés par un éclair éblouissant, ils sont revenus à eux quelques instants après et se sont trouvés sous la table, recouverts de débris de toutes sortes, mais leurs sièges n'ont pas été déplacés. Une fillette de deux ans et demi, qui dormait sur un fauteuil, dans un coin de la salle, n'a rien ressenti ; bien mieux, heureux âge, elle ne s'est pas réveillée ! Mme Clavèle a été entièrement décoiffée ; ses cheveux ont été légèrement roussis et on n'a pu retrouver dans les décombres aucune des épingles en acier qui retenaient sa coiffure ; seuls, deux peignes en celluloïd ont été retrouvés à quelques mètres de là, avec quelques dents cassées. Une lampe à colonne qui se trouvait sur la table y est restée, mais éteinte et décapitée ; de gros clous en fer plantés dans le mur en ont été violemment arrachés, tordus et en partie volatilisés.

La foudre, après avoir démoli la cheminée, est arrivée par cette cheminée au rez-de-chaussée, dans le salon. Celui-ci est séparé de la salle à manger, où la famille se trouvait réunie, par une large porte à deux battants. La décharge passe par les ressorts

d'un canapé, placé entre la cheminée et la fenêtre, et y met le feu ; elle saute du canapé à la chaîne du rideau en bois, qui ferme une grande vitrine de façade, et provoque entre ce rideau et les fenêtres vitrées une formidable explosion, qui démolit une partie du soubassement de la vitrine, projette la persienne à trente mètres dans les dunes et les vitres en fragments minuscules à l'intérieur de la pièce. Toutes les boiseries sont criblées de ces débris de verres. La porte de la salle à manger est arrachée et tombe sur les convives évanouis, mais un battant résiste, s'ouvre et vient ainsi protéger l'enfant endormi derrière.

Pendant cette explosion, la foudre suit la chaîne en fer de bas en haut, gagne, à l'extérieur, la nochère en zinc qui est volatilisée sur tout le passage du courant, et va enfin se perdre dans le sable.

Au premier étage, au-dessus du salon, la chambre n'est pas épargnée. Le plancher près de la fenêtre, est comme broyé ; des vitres il n'existe plus trace, sauf quelques débris lancés à l'intérieur dans tous les sens ; l'armoire à glace, entièrement disloquée et son fronton enlevé, a toutefois *sa glace intacte*. Le rideau de la fenêtre est entièrement effiloché, mais ne présente aucune trace de combustion ; le calorifère est déplacé, son couvercle enlevé, et l'*on retrouve dans le poêle une tirelire* qui avait été posée sur la tablette du foyer. Sur cette tablette, se trouvait un réveil-matin qui a été déplacé mais ne s'est pas arrêté, et un bougeoir en porcelaine décorée qui a été brisé, mais dont tous les morceaux sont restés en place. Enfin tous les murs sont lézardés de toutes parts et la maison, complètement ébranlée, menaçant ruine, *doit être entièrement abattue*.



VUE DE LA MAISON FOUDROYÉE

J'attribue ces effroyables dégâts à ce fait qu'il ne pleuvait pas encore ; les murs et le sable étant très secs, n'ont présenté qu'une très faible conductibilité au passage du courant de décharge, dont le chemin a été tracé par les objets métalliques de la maison. De violentes étincelles ont éclaté d'un de ces objets à l'autre et auraient certainement provoqué l'incendie, si l'installation de M. Clavèle avait été terminée et les tentures placées. Les glaces simplement appuyées contre le mur, à terre, n'ont aucunement souffert. Fixées, elles seraient sûrement tombées, les clous plantés dans le mur ayant été arrachés.

Une deuxième branche de la décharge, ayant trouvé un chemin presque entièrement métallique, n'a causé relativement que peu de dommages ; elle a suivi la gouttière et est descendue par la nochère de la façade

rière où l'on constate son passage en maints endroits, sauté sur le toit en zinc, formant terrasse de la cuine, puis sur la cheminée, qu'elle a démolie, et est nsi arrivée par le tuyau de tôle, qu'elle a fondu, ans la cuisine. Là, le fourneau a eu tous ses rivets levés et ses portes faussées. Devant ce fourneau se ouvait un linge mouillé qui a complètement disparu; la place du linge, la foudre a percé deux trous de rmes irrégulières dans le plancher et est allée chercher dans le sable le tuyau en plomb amenant l'eau e la citerne.

Dans la cour se trouvent deux pompes réunies en emble, l'une pour la citerne, l'autre pour un puits 'eau à demi-alée; la décharge s'est insi bifurquée n deux branhes d'intensiés inégales, les arois cimenées de la citerne isolant son eau de la terre. Il s'est alors produit un phénomène que je crois très rare: explosion dans le puits et dans la citerne, dont les dalles ont été enlevées; celle du puits pesant environ 80 kilogrammes a même été mise en pièces. Y a-t-il eu volatilisation instantanée d'une grande quantité d'eau? Je crois plutôt à la formation d'un mélange détonant d'hydrogène et d'air et à l'explosion de ce mélange. Les tuyaux en plomb, étant de forte section, n'ont aucunement souffert du passage du courant.



VUE DU SALON APRÈS LA CATASTROPHE

Tous ces méfaits sont-ils dus à la foudre globulaire? On serait tenté de le croire, mais je n'ai pu l'établir par aucun témoignage précis; cependant un témoin, qui se trouvait à une centaine de mètres du lieu de l'accident, assure avoir vu une boule de feu s'abattre sur la maison, mais ni M. Clavèle, ni aucun membre de sa famille, n'ont vu cette boule dans la salle où ils se trouvaient.

Tous les conducteurs électriques aériens de Dunkerque et de Malo-les-Bains ont été influencés par cette gigantesque décharge : les tramways ont été instantanément arrêtés, les parafoudres du fil du trolley ayant mis ce fil à la terre; aux divers postes de transformateurs servant à l'éclairage, le fil primaire a été également mis à la terre et un grand nombre de téléphones ont subi des avaries. En revanche, pas le moindre accident de personne.

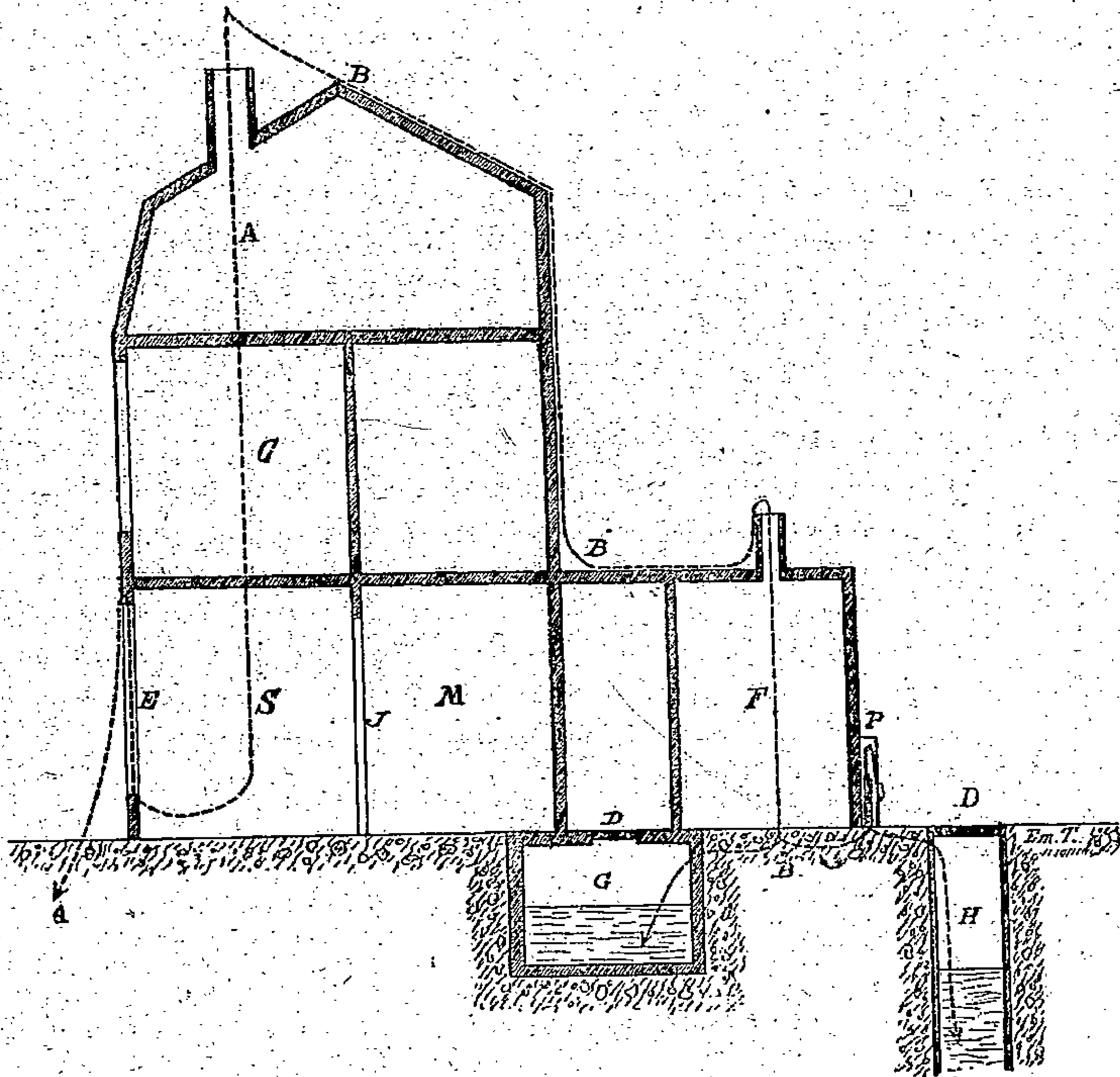
E. FESQUET,
Professeur de physique au Collège de Dunkerque.

***

Remarque assez curieuse, le lendemain de ce coup de foudre si extraordinaire, un orage non moins remarquable à d'autres titres se produisait en Grèce, et l'un de nos collègues nous adressait le document suivant :

« Le vendredi 25 novembre, vers onze heures du soir, un ouragan, mêlé de grêle et de coups de foudre d'une violence extrême, s'est abattu sur les penchants de la montagne du Taygête, à Lacédémone. Pendant cet ouragan, qui déracina et brisa plus de 400 arbres et démolit plusieurs maisons, la foudre a frappé trois points aux environs de Mélitine. D'abord elle frappa un rocher auprès de la rivière Phédias et brisa une énorme pierre en plusieurs morceaux. Une seconde fois elle tomba sur la tête d'un pin qui, selon le témoignage des bergers, fut carbonisé. Le troisième coup de foudre — et le plus effrayant — vint s'abattre sur une étable au-dessous d'un gigantesque chêne, auprès du village de Malitsina. Dans cette étable étaient deux bergers et 270 chèvres; la foudre tua 93 chèvres et épargna les autres ainsi que les deux pasteurs. »

« C. BEN. POLYCHRONAKIS,
« Membre de la Société, à Lacédomone (Grèce) »



Coupe de la maison foudroyée.

A. Première branche du coup de foudre. — B. Seconde branche. — C. Chambre. — D. Dalle soulevée. — D'. Dalle de 80 kilogrammes soulevée et brisée. — E. Lieu de l'explosion. — F. Cuisine. — G. Citerne. — H. Puits. — J. Porte arrachée. — M. Salle à manger. — P. Pompe. — S. Salon.

UN MÉDIUM GUÉRISSEUR

MONSIEUR PRADIÉ

Il habite un modeste rez-de-chaussée, au fond d'une cour, sur la rive gauche.

C'est un vieillard d'aspect sympathique. Le teint est pâle, la barbe et les cheveux sont blancs, les traits réguliers et les yeux noirs ont gardé une puissance d'expression extraordinaire.

Lui-même vient m'ouvrir et m'introduit dans le logement très simple, mais très propre, où la chambre sert de cabinet de consultation. C'est là qu'il me présente son sujet dont la lucidité aide le magnétiseur dans les cures qu'il entreprend.

Celui-ci est une jeune femme d'une trentaine d'années, mince, brune, de mine modeste.

D'ailleurs, à l'encontre de tant d'autres qui volontiers feraient remonter leur origine à Charlemagne, M. Pradié déclare :

— Nous sommes de simples ouvriers qui avons quitté notre métier pour obéir à nos guides, ceux-ci nous ayant ordonné de nous consacrer entièrement au soulagement des malades.

Bon, je suis chez des spirites !

J'interroge :

— Il y a longtemps que vous vous occupez de magnétisme ?

— Quatre ans que nous nous en occupons *exclusivement*.

— Comment opérez-vous ?

— J'endors Madame, puis je la mets en relation avec le malade, au moyen des mains, si celui-ci est présent, au moyen de cheveux, lettre, photographie, si celui-ci est absent. Aussitôt, elle me dit de quelle affection il souffre, en quel état se trouve l'organe atteint, et ce que je dois faire pour le soulager et le guérir. C'est presque toujours au magnétisme que j'ai recours.

— Guérissez-vous toujours ?

— Non ; mais dès la première séance, je sais par la voyante si la guérison est possible.

— Et vous avez guéri beaucoup de malades ?

— Certainement. J'ai rendu l'usage des jambes à M. G... qui depuis trente-huit ans avait le genou ankylosé ; j'ai guéri une dame F... qui souffrait d'un fibrome à la matrice et aussi j'ai rendu la vue à Mme A... qui était aveugle complètement depuis deux ans. D'ailleurs, voici le certificat qu'elle a signé.

Je prends le papier, et je lis l'attestation de cette dame qui affirme qu'atteinte de cécité depuis deux ans, elle avait en vain consulté plusieurs occulistes, notamment aux Quinze-Vingts, rue Dauphine, rue de Londres, rue Saint-Antoine et avenue des Ternes. A cette adresse, particulièrement, on lui avait affirmé qu'elle ne retrouverait jamais la vue. Au bout de huit mois de soins, elle a été complètement guérie par M. Pradié.

Je prends le nom et l'adresse, décidée à demander une interview à cette personne, puis je rappelle à mes interlocuteurs que je suis venue pour tenter les expériences.

A ma prière, M. Pradié endort son sujet.

J'avais apporté une mèche de cheveux appartenant à une malade pour laquelle je voulais consulter.

A peine ai-je glissé ces cheveux dans la main de la jeune femme endormie, que celle-ci donne des signes de nervosité extrême.

— Pourquoi êtes-vous si nerveuse aujourd'hui ? lui demande son magnétiseur.

Elle répond avec la même agitation :

— Ce n'est pas moi, c'est la malade.

Puis après une pose pendant laquelle elle a repris un peu de calme, elle ajoute :

— C'est de la neurasthénie !... Cette personne en a tous les symptômes : idées noires, envies de pleurer, rages folles, pensées fixes.

C'était l'exacte vérité.

— Quel remède pourrait-on apporter à cet état de choses ? interrogeai-je.

— Un remède pour une pareille maladie ! Il n'existe pas, quand la malade ne croit à rien, pas même à Dieu.

L'absence de sentiments religieux chez la personne pour laquelle je consultais était réelle.

Cependant j'insistai.

— Voulez vous me dépeindre cette personne ?

— Je ne la vois pas.

— Voyez-la, cherchez-la, interroge le magnétiseur.

Elle reprend :

— Je ne peux pas.

Nous insistons, mais inutilement. La voyante s'égare complètement : des figures que je ne connais pas défilent successivement.

Lasse, je demande que l'on réveille le médium. Puis, nous tentons vainement quelques expériences de typtologie et d'écriture automatique.

Nous n'obtenons aucun résultat intéressant.

Je me décide à me retirer, tandis que M. Pradié et sa voyante insistent pour que je leur fasse une seconde visite.

Je m'y décidai après avoir vainement tenté d'obtenir une interview de quelques-unes des personnes guéries. Celles-ci, craignant que les indiscrétions de la presse ne leur fissent du mal, ont catégoriquement refusé.

Un peu découragée, je l'avoue, rendue assez sceptique par les résultats obtenus jusqu'ici, je me rendis sans grand enthousiasme chez M. Pradié.

Mais cette fois ma bonne volonté devait avoir sa récompense.

Le médium étant endormi, je demandai une consultation pour moi-même, ma santé présentant depuis quelque temps des troubles que je craignais être graves.

A peine suis-je en communication avec la voyante, que celle-ci me décrivit ces troubles d'une façon tellement précise que je n'eusse pu le faire mieux. Après quoi, elle en chercha les causes, examinant successivement chaque organe et me renseignant sur l'état de chacun. Elle eut alors à m'entretenir d'une particularité que je connaissais déjà, ce qui m'ôta de l'esprit le dernier doute que je pouvais avoir sur la lucidité de la médium.

L'explication qu'elle m'a donnée de ces troubles est-elle exacte ? Je ne puis le certifier, n'ayant pas encore pris l'avis d'un médecin.

D'ailleurs, qui me dit qu'en cas de discordance l'homme de science ne serait pas des deux celui qui aurait tort ?

Réveillée, la voyante me fit encore le portrait exact d'une personne de ma famille morte il y a deux ans et qu'elle assurait voir à mes côtés.

Par la table, j'obtins les nom et prénom de cette personne, la ville où elle est morte, son âge, l'année, le mois, le jour.

Et cela sans une erreur, sans une hésitation.

Mais, j'estime qu'il vaut mieux laisser les morts au repos, pour s'occuper des vivants qui souffrent. Et c'est surtout à ce point de vue que M. Pradié et sa voyante sont intéressants.

Mme Louis Maurecy.

LA PETITE FLAMME BLEUE
DE Mme MÉNARD

On lira certainement avec intérêt ce curieux extrait de *La Vie à Paris* que publie, dans le *Temps*, M. Jules Claretie :

De toutes les interviews, de tous les racontars (il faut de nouveaux mots pour les nouvelles mœurs), de toutes les inventions, contradictions, interrogatoires, expertises, expériences, polémiques, de tous les *on dit*, les *on annonce*, les *on prétend*, les *on assure* qui ont enveloppé le drame de la mort de M. Syveton, il ne restera peut-être rien dans le souvenir des lecteurs innombrables de cet inextricable roman que l'importante figure du Concierge et la petite flamme bleue de Mme Ménard, sans compter les cartes postales.

Les cartes postales sont le couronnement de tout événement contemporain. On vend le portrait de Mme Ménard chez les papetiers, mais on débite l'image articulée de Mme Ménard, sous les arcades de la rue de Rivoli, et il y a même vraiment là un abus de publicité diffamatoire qui doit écœurer quelque peu les étrangers et même les plus *parisinisés* des Parisiens.

Jadis, au temps de Beaumarchais
— Moraliste à plusieurs morales —
Scandale, comme tu marchais !
Comme vous marchiez, ô scandales !
Mais, rimaillé de cent façons,
Tout finissait par des chansons.
Aujourd'hui tout — gestes et sons —
Finit par des cartes postales !

On n'a pas mis cependant encore en carte postale

l'apparition de la *petite flamme bleue*, épisode un peu fantastique d'une aventure ultra-réaliste. Cette « petite flamme bleue » elle est, je ne dirai point le panache mais l'aigrette de ce drame, la fantaisie, l'inattendu, le feu follet qui flotte et sautille au-dessus de ce marécage.

On n'a pas assez insisté sur l'anecdote de la flammette bleue.

Mme Ménard voit tout à coup s'allumer devant ses yeux une petite flamme bleue. Ce n'est qu'un éclair. Cela brille et cela s'éteint. C'est un éblouissement, un étourdissement, une hallucination, ce qu'on voudra. Et Mme Ménard s'écrie : « M. Syveton est mort ! » C'est la petite flamme qui lui a tout appris. Elle a tout deviné, tout appris par la petite flamme bleue. « *Triste flamme, éteins-toi* ! » comme dit Ruy Blas avant de mourir. C'est ce qu'on appelle un cas de télépathie ou une circonstance prémonitoire. Or, la « petite flamme bleue » n'était peut-être que le gaz, le bec de gaz allumé brusquement.

J'ai bien souvent rencontré des gens qui, lorsqu'un malheur est arrivé, vous viennent dire : « Je l'avais deviné ! »

— Comment ?

— J'en avais été averti en rêve !

Ces prédictions, au lendemain de l'accident, sont assez fréquentes. Ah ! qu'on est facilement prophète après coup... Mais il est certain pourtant que la vie normale est comme entourée d'une vie mystérieuse où je ne sais quel magnétisme, quelle vague puissance inconnue joue son rôle. Que la « petite flamme bleue » de la belle-fille de M. Syveton ait précédé ou suivi la mort, il serait difficile de contrôler le fait. Mais, sans tomber dans l'improbable et croire à l'impossible, il est bien permis de dire que parfois le fantastique se mêle à notre existence réelle, et que les avertissements, les prémonitions, puisque c'est le terme exact, viennent — comme la petite flamme, ce *blue devil* de Mme Ménard — donner à l'existence quotidienne un étonnant et même inquiétant caractère d'invraisemblance.

Ne tenons point compte des prophéties du lende main, des post-prophéties — des prédictions de guerre *prochaine* affirmées lorsque les premiers coups de canon sont tirés ; — n'acceptons en fait de divinations que ce qui précède et non ce qui suit les événements. Il en est de stupéfiantes — et *c'est historique* ! comme disait Dupuis dans les *Sonnettes*.

Lorsque M. de Choiseul fut, après douze ans de ministère, sacrifié à la Dubarry (la seule *majorité* de ce temps-là) et exilé par Louis XV à Chanteloup, Mme du Deffant, — aveugle, — visionnaire cette fois — écrivait à Mme de Choiseul qu'enfin, après trop de temps, l'exil allait cesser, qu'elle reverrait le ministre et la duchesse « cet hiver même à Paris, rue de Richelieu ».

« Gardez ma lettre, ajoutait-elle, pour qu'elle vous fasse souvenir de ma prédiction. »

Et la duchesse de répondre :

« Oh ! pour le coup, ceci tient de l'inspiration. Cet hiver, y pensez-vous ? Nous sommes déjà à la moitié de mars... Si vous avez dit vrai vous me ferez peur ; je vous croirai en commerce intime avec Dieu ou avec le diable, ce qui revient au même. »

Un peu plus d'un mois après, — non pas en hiver, il est vrai, mais en mai, — le roi mourait, on portait Louis XV à Saint-Denis, et le duc et la duchesse de Choiseul rentraient à Paris. Je pense qu'en revoyant le ministre, Mme du Deffant ne lui dit pas, comme Louis XVI : « Monsieur le duc, vous avez perdu des cheveux depuis que je ne vous ai vu. » Mais tout porte à croire que la devineresse improvisée s'écria : « Je vous l'avais prédit. »

Je n'ai pas sous la main le livre de M. Gaston Maugras où une revue « spiritualiste », pour ne pas dire « spirite », la *Lumière* a trouvé cet amusant exemple de prévision réalisée, qui d'ailleurs n'a rien de très extraordinaire, les rois étant mortels et les exils n'étant jamais éternels. La *Lumière* en cite beaucoup de ces faits singuliers, et l'*Echo du Merveilleux* en note aussi bien d'autres. Il y a, par exemple, le cas de lord Brougham qui n'est pas sans intérêt dramatique.

Lord Brougham, cet Anglais qui, en pleine guerre avec la France, avait protesté contre la saisie des navires neutres coupables de jeter l'ancre dans un port français, lord Brougham qui, à la fin d'une noble carrière d'homme d'Etat, demandait le repos à sa villa de Cannes (où il a maintenant sa statue) et écrivait au seuil de sa demeure : *Inveni portum...*, lord Brougham, qui n'avait rien de mystique, raconte lui-même, en son auto biographie, que lorsqu'il quitta l'Université d'Edimbourg, il prit un engagement sacré avec son ami le plus cher, dont il ne donne que l'initiale : G...

Sur un morceau de parchemin les deux amis avaient, avec leur sang — comme ces Japonais qui s'ouvrent la veine pour écrire au mikado qu'ils vouent leur trépas à la patrie — tracé ce traité : le premier qui mourrait devait apparaître au survivant et l'avertir. Et, le pacte signé, on s'embrassa. *Adieu va* ! comme disent les marins.

G... partit pour les Indes, lord Brougham passa de la *Revue d'Edimbourg* au Parlement, oublia le parchemin

gné de son sang, oublia peut-être G... lui-même. Un soir de décembre — le 19 décembre 1799, omme d'Etat anglais en précise la date — voyageant Suède, lord Brougham arrive dans une auberge, acé de froid et demande un bain chaud. On prépare bain, lord Brougham s'enferme dans la cabine, ôte s vêtements, et se met dans l'eau. Mais alors là, sur chaise même où il venait de déposer son habit, il perçoit, immobile, très pâle, qui? le camarade de Université d'Edimbourg, l'ami de sa jeunesse, homme au pacte, G... qui le regardait de ses yeux xes.

— Comment, toi? Toi ici?

Lord Brougham croyait que son compagnon d'autrefois venait d'entrer comme lui, par cette nuit 'hiver, dans l'hôtellerie suédoise.

— Mais comment se fait-il ?... Explique-moi...

L'autre ne répondait pas. Ni un mot, ni un geste.

Lord Brougham, effrayé, crut avoir un coup de ang dans son bain et peut-être l'hallucination lui onna-t-elle une congestion, en effet, ou la congestion ut-elle la cause de la vision hallucinatoire. Toujours st-il qu'en revenant à lui, il était étendu sur le arquet, hors de la baignoire, et G... — le fantôme e G... — avait disparu. Quelques mois plus tard, en evenant en Angleterre, lord Brougham, parmi un monceau de lettres, en ouvrit une timbrée des Indes, qui l'attira tout d'abord. Elle lui annonçait le suicide de son ami G... mort là-bas dans la nuit du 19 décembre 1799, à l'heure même où lord Brougham l'avait vu assis sur la chaise, près de la baignoire, au fond de la Suède !

Mais, pour trouver des exemples d'étranges avertissements, ne remontons pas jusqu'au temps passé.

En inaugurant la statue du vénérable Chevreul, dont nous avons fêté, de son vivant, le centenaire, M. Edmond Perrier, le directeur de notre Muséum d'histoire naturelle, qui est, en vérité, aussi éloquent qu'il est savant, saluait, quinze ans après sa mort, la « résurrection » du grand vieillard, dont le sculpteur Fagel nous rendait si bien les traits.

Chevreul s'était précisément occupé de ces questions mystérieuses qui attirent et troublent certains esprits, les tables tournantes, frappantes ou parlantes, le pendule explorateur qui, dans l'antiquité, prédisait l'avènement des empereurs romains ou, frappant une coupe de verre, sonnait l'âge des *belles matrones*, la baguette divinatoire qui, en se tordant, découvrait les sources, évoquait le passé, prévoyait l'avenir — et le vieux savant expliquait scientifiquement, mathématiquement tous ces phénomènes surnaturels en apparence.

— Je ne crois qu'aux faits, eût pu dire Chevreul.

Et même il écrivait, en propres termes (la « petite flamme bleue » ne lui eût pas fait illusion) : « Que devient l'esprit qui fait abstraction de la matière ?.. En proie à la rêverie, le merveilleux seul le touche ; absorbé dans la contemplation du monde invisible, il est le jouet perpétuel d'illusions et de fantômes — et ces rêves de fiévreux ont souvent la folie pour terme. »

— Pourtant, disait M. Perrier devant la statue du vieux maître, le fait même de sa résurrection ne l'étonnerait pas outre mesure ; il se bornerait à analyser scrupuleusement le phénomène et à en noter toutes les circonstances...

Précisément, ce que le directeur du Muséum assurait que Chevreul eût pu faire, M. Chevreul l'avait fait. Voici comment. Il travaillait, une nuit, fort tard, dans ce vieux logis où, je crois, Buffon a vécu — et la fatigue l'avait un moment gagné, lorsque, se levant pour passer de son bureau à son lit, il vit — distinctement il vit — la porte de son cabinet barrée par une sorte de fantôme.

En vérité, il y avait là quelqu'un ; il y avait une forme bizarre, une image immobile, sur le seuil que le savant allait franchir.

Le vieillard ne s'effraya pas.

Il tira sa montre :

— Deux heures trois quarts du matin.

Puis, examinant le fantôme, il revint à sa table de travail et prit froidement le signalement de l'apparition :

« *Une sorte de tronc de cône surmonté d'une sphère* », disaient ses notes.

Ensuite, pour aller à sa chambre à coucher, il se dirigea vers la porte où se tenait toujours « l'étrange forme » qu'en passant il frôla. Mais pas un mouvement de terreur, pas une minute d'étonnement. Rien qu'une admirable assurance scientifique, le sang-froid d'un observateur qui prend le signalement d'un fantome et qui, pour un peu, comme un gendarme, lui eût demandé ses papiers.

Et cependant le vieux Chevreul fut un peu surpris lorsque, quelques jours plus tard, on vint lui dire qu'un de ses amis, qu'il ne savait pas malade, était mort — à l'heure précise de sa vision — et lui avait légué sa bibliothèque.

— Télépathie, lui disait on.

— Non, hasard, répondait-il.

Ou peut être expliquait-il l'hallucination par quelque surexcitation cérébrale en ce labeur nocturne. M. Edmond Perrier pourrait seul nous dire ce que pensait

Chevreul de sa vision, bien singulière dans tous les cas, et dramatique.

Les « petites flammes bleues » ne brillent et brûlent pas seulement, on le voit, devant les yeux des névropathes.

JULES CLARETIE.

LE

MERVEILLEUX SOUS LES TROPIQUES

Iblis, le Diable musulman

VII

Il y avait, à ce moment, dans la police de Port-Louis, un jeune sergent, nommé K..., qui est resté légendaire à l'île Maurice, comme le type de Vidocq en France. Né des amours éphémères de quelque matelot de passage avec une négresse du Camp de Yoloff (1), K... avait été tout enfant livré à lui-même. Il avait vécu on ne sait comment, en battant les pavés de la ville, couchant tantôt dans quelque démolition, d'autres fois entre les sacs de sucre des hangars de la douane, ou encore dans les bois de la Petite Montagne, derrière le Champ de Mars.

Les difficultés de la lutte pour la vie en firent bientôt un luron décidé que n'intimidait aucun danger A dix ans, il grimpait en courant, comme les chats, sur les cocotiers pour en voler les noix. Parfois aussi, il allait rôder autour du port quand on y débarquait des cargaisons de chevaux à moitié sauvages venant d'Australie, et lorsque les commissaires-priseurs mettaient à l'encan ces bêtes indomptées, K... acceptait pour quelques sous de les enfourcher afin de montrer leurs allures aux amateurs. Sans selle, n'ayant pour toute guide qu'une corde liée à la mâchoire inférieure de l'animal, le petit vagabond se laissait entraîner dans des galops vertigineux, sans se laisser jamais désarçonner.

Peu à peu, cependant, ses espiègleries prirent une tournure plus grave, et avant d'avoir atteint ses quatorze ans, il avait déjà eu maille à partir avec la justice. Envoyé dans une maison de correction, il en sortit à dix-huit ans, — et demanda à entrer dans la police. Sa requête fut agréée, et l'on n'eut pas lieu de le regretter ; par son intelligence, son activité, son flair, ses aptitudes spéciales, il réussit à franchir tous les degrés de la hiérarchie jusqu'au grade d'inspecteur de première classe, grade assimilé à celui de capitaine dans l'armée anglaise.

C'est lui qui fut chargé de réorganiser le service de la sûreté (détectives) à l'île Maurice. Il resta même à la tête de ce service jusqu'au jour où, le naturel reprenant le dessus, il fut brusquement compromis dans une vilaine histoire de tripots chinois et menacé d'arrestation. Il disparut alors, et oncques depuis ne put retrouver ses traces... pendant dix années consécutives. Quand son cas fut couvert par la prescription, on sut qu'il s'était réfugié dans une grande colonie française voisine, où, sous un faux nom, il avait fondé une entreprise florissante et jouissait de l'estime de tous.

(1) Un des faubourgs du Port-Louis. Ce nom lui vient de ce qu'il exista à cet endroit un village de nègres Yoloffs.

VIII

Au moment où se passaient les événements que nous relatons, il n'était encore que sergent, mais déjà on lui confiait les missions délicates et difficiles — on savait qu'aucun truc de malandrins n'avait de secret pour lui. En présence de l'insuccès des inspecteurs dans l'affaire D..., ses chefs lui confièrent la direction des recherches.

La famille D... ne pouvant imposer son malheur à ses parents ni à ses amis, était retournée à son domicile du Port-Louis. K... s'y rendit. Il commença par faire raser les bananiers et on enleva les racines pour voir s'il ne se trouvait pas à cet endroit quelque galerie suspecte ; il ne trouva rien. Puis il fit blanchir à la chaux tout le mur du jardin, de façon qu'aucune trace d'escalade ne pût passer inaperçue. Enfin, il fit installer au milieu de la propriété un grand pieu surmonté d'un réverbère.

Le soir, il arriva, accompagné de quinze agents qu'il plaça en divers endroits choisis par lui.

A huit heures, au moment où on se mettait à table, les hurlements effrayants partirent du pied même du pieu au réverbère et commencèrent à courir autour de la maison. La nuit était douce et lumineuse, tout le jardin, les murs blancs, la maison étaient bien éclairés et ni un homme, ni un animal ne pouvaient s'y trouver sans être vus, et pourtant, l'infernal tintamarre se déroulait comme une fusée sonore rasant le sol, parcourant un cercle enserrant la maison. X... restait perplexe, s'irritant de ne pouvoir découvrir la cause de ce mystère troublant. Il s'était placé sur le trajet même des cris, les entendait venir, passer tout près de lui, puis s'éloigner pour revenir encore.

Brusquement, il retira son sabre, et au moment où les hurlements l'atteignirent, il lança dans leur direction un rapide et vigoureux coup de pointe. Une plainte effroyable lui répondit et les cris, quittant le jardin, retentirent dans la rue. Là, ils continuèrent, remontant vers le Champ-de-Mars, où ils se perdaient dans le lointain ; mais, au bout d'un instant, ils reve-

aient de la même direction, s'arrêtaient à la porte, epartaient pour revenir encore Une foule considéable stationnait devant la maison et tout le monde ntendait distinctement ce terrifiant manège sans que ersonne pût rien voir.

K... fit venir son cheval et se tint à la porte de la aison, attendant l'un des retours des cris pour se ancer à leur poursuite; mais l'animal, les quatre attes écartées, tremblant de tous ses membres, 'ébrouant soufflant, refusa d'obéir à la voix de son aître. Enfin. à coups d'éperons, à coups de cravache, ⟨... finit par le faire partir. Alors, dans un galop ffréné, il partit vers le hurleur invisible qu'il atteignit bientôt; mais, alors, celui ci se mit à tourner autour du cheval affolé, en poussant d'horribles plaintes, tandis que K... sabrait l'air à tour de bras, tâchant d'atteindre le point d'où partaient les gémissements.

Tout à coup le cheval fit un terrible soubresaut et, pour la première fois de sa vie, K... fut jeté à terre; l'animal, s'échappant, remonta dans un galop furieux vers le Champ-de-Mars, poursuivi à son tour par les hurlements, et il alla se jeter dans un ravin de la Petite Montagne où on le retrouva le lendemain, mort, les membres fracassés. K..., relevé grièvement blessé à la tête, fut transporté chez lui.

Le reste de la nuit se passa sans autre incident.

A l'aube, Mlle D..., brisée de fatigue et d'émotion, se coucha pour prendre quelque repos..... Quand sa mère vint lui porter son petit déjeuner à dix heures, elle la trouva morte et déjà refroidie

IX

Le parquet ordonna une autopsie : elle fut faite par le médecin légiste, Dr P .., en présence des Drs Gourdel et Pénaud. Tous les organes de Mlle D... furent trouvés en bon état, seule, l'oreillette gauche du cœur portait une blessure affectant la forme d'une incision très nette longue de 7 millimètres. Et le médecin conclut à la mort « par rupture des tissus du cœur, consécutive à une émotion violente ».

Le procès-verbal de cette autopsie, accompagné d'un résumé des étranges incidents ayant précédé la mort, fut envoyé par le Dr Pénaud au professeur Bergeron à Paris, avec la photographie du cœur; M. Bergeron en fit, croyons-nous, l'objet d'une communication à Académie de médecine...

Quelques mois après la mort de sa fille, M. D... reçut de Bombay une lettre écrite en caractères parsis. Il se la fit traduire. Elle disait :

« Allah seul est Dieu ! A lui toute gloire et toute puissance.

« Hadj-Mehmed ben Hadj-Sliman te salue !

« Tu as ton Christ; nous avons notre Ib'is. Lequel est le plus fort?

« Toi, roumi, fils de roumi, que je voulais honorer, tu m'as offensé. T'en réjouis-tu maintenant?

« Mais je ne te hais plus, je suis vengé ! Je te souhaite longue vie et grande joie !

« Qu'Allah te protège ! »

Hervé de Rauville.

VOIX D'OUTRE-TOMBE

L'histoire qu'on va lire n'a rien d'une fiction, dit le *Light*, auquel nous l'empruntons. Tout y est exact, sauf les noms propres qui ont été changés. Ce qui donne le plus de valeur à ce récit, c'est que l'auteur n'a aucune espèce de croyance « spiritualiste ».

C'était pendant un de ces hivers rigoureux qui suivirent la guerre franco-allemande. Le crépuscule commençait à se transformer en nuit et les lampes commençaient à s'allumer dans les rues où l'on pataugeait dans la neige. J'avais presque fini ma journée de travail, et j'étais assis dans le bureau de ma maison de commerce en train d'écrire une lettre qui demandait une attention spéciale.

Je me sentais étrangement fatigué et déprimé. Récemment, j'avais eu double travail, à la suite de la mort de mon principal employé, homme de toute confiance; que je ne pouvais trouver à remplacer. Pendant des années, il avait occupé un poste plein de responsabilités.

Six mois auparavant, il était tombé peu à peu malade; mais, avec beaucoup de courage, il était resté à son poste, presque jusqu'au bout, semblant défier son mal. Enfin, obligé de s'aliter, il mourut après quinze jours de souffrance.

J'allai le voir trois ou quatre fois durant ses derniers jours. Il était sans enfants, marié à une grande femme solennelle et grincheuse, qui m'était particulièrement antipathique.

A ma première visite, elle me fit une réception glaciale, et quand j'exprimai mon désir de voir son mari, elle fit tout ce qu'elle put pour m'en empêcher, prétendant qu'il était trop fatigué pour recevoir.

J'insistai tant et si bien qu'on finit par m'introduire dans la chambre du malade. Je le trouvai résigné à l'inévitable, mais avec une expression anxieuse, qui trahissait sur son visage un grand trouble d'esprit.

Sa femme était entrée sur mes talons, et, assise au pied du lit, à demi cachée par un rideau, je sentais qu'elle ne perdait de vue, ni son mari, ni moi. Je

pris la main du pauvre homme dans la mienne et la pressai. Il me regarda avec une expression indéfinissable que je ne saurais oublier. On sentait qu'il avait quelque chose à me dire, mais que les mots ne pouvaient sortir de ses lèvres, et il retomba lourdement sur son oreiller, tandis qu'un sombre désespoir se peignait sur son visage.

Evidemment, il ne voulait pas parler en présence de sa femme, et celle-ci, tel un sphinx, ne bougeait pas. Je renouvelai plusieurs fois ma visite. La sentinelle était toujours de garde.

Enfin, la mort prit sa victime, et nous conduisîmes ses restes dans le petit cimetière avoisinant la vieille église dont le mort avait été, pendant tant d'années, l'humble et assidu fidèle. Il ne laissait pas de testament et tout revenait à sa veuve. Mon employé, je l'appris indirectement, mourait riche, laissant une fortune relativement considérable et qui me surprit même.

Donc, le soir en question, j'avais fini ma correspondance et je me préparais à envoyer chercher un *hansom-cab* pour rentrer chez moi. A ce moment, mon groom frappa à la porte : « C'est un vieux monsieur qui désire vous parler, M. Stafford. Il dit que c'est pour affaire. »

Le nom m'était connu, et quand on l'introduisit, je m'aperçus que je connaissais de vue celui qui le portait.

Cet homme avait une longue barbe, presque blanche, un type juif accentué, des yeux noirs très brillants qui me regardaient en face. J'eus de suite l'impression que ce n'était pas une commission banale qu'il venait me faire. Il s'assit en face de moi, de l'autre côté de mon écritoire, tira soigneusement de son portefeuille un papier plié en quatre et le posa à côté de lui.

« Croyez-vous, me dit-il, au spiritisme, à la science encore inconnue de l'au-delà ?

— Non, lui répondis-je. J'ai assisté chez des amis à plusieurs séances qui ne m'ont nullement convaincu ; mais j'ai entendu dire que vous aviez un remarquable pouvoir de médium. Votre réputation vous a précédé ici. »

M. Stafford s'inclina devant ce compliment.

« Je viens, dit-il, vous parler spiritisme, au sujet de votre employé principal, M. Purday, mort, il y a quelques semaines. Je suis veuf et solitaire. Le soir, je m'assieds dans mon bureau dans une semi-obscurité, le crayon à la main, devant une feuille de papier blanc, et j'attends les manifestations des esprits. Souvent, les soirées se succèdent, sans qu'aucun se manifeste. D'autres fois, les messages arrivent si nombreux et si rapides que les premières lueurs de l'aube me trouvent encore le crayon en main.

« La nuit dernière, le crayon se mit tout à coup à courir sur le papier, et en l'espace de quelques minutes, j'avais couvert la feuille de papier que voici. »

Et M. Stafford me tendit le papier qu'il avait posé à côté de lui.

Je le parcourus des yeux. C'était une déclaration légale dans sa forme et sa phraséologie. Les premiers mots, à mon grand étonnement, étaient : « *Je soussigné Georges Purday, de N., désire que cette confession soit mise sous les yeux de M. Shepard, mon patron.* » Purday relatait ensuite, avec les plus grands remords, qu'il avait été un employé infidèle, que, depuis des années, il avait abusé de ma confiance, pour me voler. En punition de quoi, son esprit souffrait dans les sphères inférieures.

Malgré mon scepticisme, cette lecture, on le comprend, m'impressionna profondément. Mon premier soin fut de faire vérifier tous mes comptes, et on découvrit en effet que, depuis plusieurs années, Purday m'avait volé par petites sommes.

Je mis deux ou trois amis au courant et nous fîmes expertiser l'écriture du message que m'avait apporté M. Stafford. Les experts furent unanimes à déclarer que c'était là, avec toutes ses caractéristiques, l'écriture de Purday.

Nous n'aurions rien gagné à livrer ces événements à la publicité, à l'époque où ils se sont produits, et je répudiais d'autre part à faire rendre à la veuve le bien mal acquis. Au reste, elle quitta bientôt la ville pour aller s'établir au bord de la mer et on n'en entendit plus parler.

M. Stafford est mort depuis, subitement, et j'ai beaucoup regretté sa perte, bien qu'il ne m'ait pas converti, comme il l'espérait, au spiritisme.

R. M.

NOTRE COURRIER

QUESTIONS

Des chercheurs veulent-ils prendre la peine de copier ou faire copier, pour les vulgariser s'il y a lieu, les prophéties suivantes : Bibl. Mazarine : manuscrit 2307 (proph. de Fra Francesco) ; 447 : proph. d'un saint hermite ; Bibl. de l'Arsenal : 2667 : proph. de la fin des temps en Gaule ; et (t. v. du catalogue) : 217 ; Bibl. Sainte-Geneviève : 792 page 9, fol. 12 ; 2077 : proph. de Drabicius ; Archives nationales : ms. 2394 page 867, nº 3 ; bibl. de Carpentras, 1965 ; et 564 (L. 494) fol. 3 ; bibl. d'Angers : 904 (813 : vision de Jehan Michel ; bibl. d'Aix, 49 (vers la fin) ; bibl. de

arseille, 1213 p. 95; bibl. de Beaune, 8, p. 202, verso; ibl. de Carcassonne : 22; bibl. de Châlons, 227; bibl· e Nantes, 933, 976 (pp. 209-233); 954; bibl. de Greoble, 419; bibl. de Clermont, 299; Bibliothèque ationale, ms. latin 2592; fonds français, 13772, 2001, 75, 1713, 1279 (pages 4, 11, 62 verso, 13); 2299, 113, 1465, 1666, 2760; et rechercher une prophétie ur l'Egypte citée dans le *Moniteur* du 1er pluviôse n VII (1re édition) ou le voyage de Paul Lucas au evant?

TIMOTHÉE.

Donnez nous, s'il vous plaît, le texte d'une prohétie citée par Challine (*Panégyrique de la ville de hartres*, 1640), par Mgr Pie (*Discours à Loigny*, 1877), ar M. Victor de Stenay (le prophète Lazzaretti)?

UN CROYANT.

Peut-on nous citer un témoignage authentique oncernant ce fait : une personne en danger de mort aurait vu les événements de sa vie comme dans un miroir?

UN ABONNÉ.

ÇA ET LA

Fantômes annonçant une mort dans une famille

Dans la famille des Torelli, à Parme, toutes les fois qu'il devait mourir quelqu'un de la parenté, une vieille femme paraissait dans le coin d'une cheminée. Une ancienne tradition portait qu'elle avait été assassinée par ses petits-enfants, et que son cadavre, coupé en morceaux, avait été jeté dans les lieux d'aisance. Une jeune fille était malade, on crut que c'en était fait de sa vie, parce que le spectre parut, mais la jeune fille guérit, et un de ses cousins mourut subitement (Cardanus : *De rerum varietate*, liv. XVI, c. 93).

Les apparitions de la femme blanche de Rozenberg sont attestées par plusieurs auteurs, et cette croyance est fort répandue en Allemagne. Suivant l'opinion vulgaire, le spectre apparaît quand il doit naître ou mourir quelqu'un de la maison de Rozenberg. La femme blanche, en cas de naissance, n'a rien que de blanc dans ses vêtements; en cas de mort, elle porte des gants noirs. Elle passe fort vite dans les chambres de l'un des châteaux appartenant à cette famille : elle a au côté un trousseau de clefs, dont elle se sert pour ouvrir toutes les portes sur son passage. Guillaume de Rozenberg s'étant allié aux quatres maisons souveraines de Brunswick, de Brandebourg, de Bade et de Pernstein, la femme blanche a étendu ses apparitions à toutes les naissances et à toutes les morts qui arrivent dans ces maisons. Ce spectre est celui d'une dame qui fit bâtir le château de Neuhans en Bavière (Bekker, *Le monde enchanté*, liv. IV, c. 17).

Deux coïncidences relatées par Paul de Molènes

Paul de Molènes raconte qu'un jour il accompagnait un aumônier non loin des tranchées de Sébastopol, quand celui-ci aperçut près de la route un soldat agonisant : il courut lui porter quelques paroles de consolation et prononcer les dernières prières.

« Nous avions, dit-il, repris notre course, et l'aumônier cheminait à mes côtés sans me parler. Sortant du silence tout à coup : « Savez-vous, s'écria-t-il ce que m'a dit ce pauvre homme, dont j'ai reçu le dernier soupir ? Il m'a dit : Le cho léra m'a pris il y a deux heures. Je suis tombé à cet endroit où me voici. Au moment même où je vous ai aperçu, je priais Dieu avec ferveur pour qu'il fît passer auprès de moi un prêtre. » Le prêtre était passé (*Commentaires d'un soldat. Revue des Deux Mondes*, 15 février 1860, p. 780).

« L'ombre commençait à envahir notre chambre, raconte Paul de Molènes, et l'ombre est comme le soir, elle recèle toujours en elle quelque chose de vibrant et d'ému. L'un de nous se prit à dire : « Si nous allions apprendre quelque grande nouvelle! Il me semble qu'il y a quelque grande nouvelle dans l'air. » Et là-dessus, longues dissertations sur tous les signes mystérieux qui trahissent la présence encore secrète de quelque nouveauté dans notre vie. Au milieu de ces propos, un aide-de-camp de lord Ragan entre brusquement et nous dit : « Messieurs, l'empereur Nicolas est mort. » (*Ib.*, 1er février, p. 599).

Un jeûneur

Les journaux de l'Est nous apprennent que le jeûneur Gaston Amiot, de Sermaize, qui était resté enfermé dernièrement à Frouard pendant huit jours, vient de répéter son expérience à Ligny, où une foule considérable est venue lui rendre visite. Amiot a été extrait de son cercueil en présence de deux cent cinquante personnes environ. Il y était resté dix jours et dix nuits sans prendre absolument rien qu'une chique de tabac de temps en temps pour conserver sa gorge humide.

Les personnes ayant scellé le cercueil ont parfaitement constaté que les cachets étaient intacts.

Le teint de Gaston Amiot était pâle, ses joues étaient creuses, ses yeux caves et ses jambes avaient peine à supporter son corps, agité de tremblements nerveux.

L'expérimentateur a opéré consciencieusement. Il va partir prochainement pour Londres, où il a fait le pari de rester quarante-deux jours sans manger ni boire.

Voilà un garçon qui exerce une profession dangereuse. Nous lui conseillerions volontiers d'en changer; mais nous écouterait-il?

A TRAVERS LES REVUES

UN MÉDIUM EXTRAORDINAIRE

De la revue anglaise *Modern Astrology*, numéro de décembre, cette extraordinaire communication :

Nous recevons d'un de nos vieux collaborateurs, connu sous le pseudonyme de *Charubel*, des détails sur un médium qu'il qualifie « le plus grand et le plus extraordinaire qui soit aujourd'hui ». Ce médium est une jeune fille qui prend la plus grande joie aux phénomènes dont elle est le conscient instrument.

Citons d'abord ce qu'on pourrait appeler les phénomènes ordinaires, lévitation d'objets même très pesants, meubles qui la suivent lorsqu'elle passe d'une pièce dans une autre « comme s'ils flottaient dans son sillage ».

On l'a vue soulevée avec la chaise sur laquelle elle était assise, jusqu'à la hauteur du plafond, et cela au moins dix fois de suite.

Dans l'obscurité, me trouvant dans la même pièce que le médium, j'ai pu causer longuement avec ma mère et ma sœur mortes depuis plusieurs années et reconnaître leurs traits en passant mes doigts sur leur visage.

Un soir, le médium et moi nous étions seuls dans la même pièce obscure. Bientôt je l'entends causer à quatre personnes différentes (*different spirits*) alors que nous étions seuls tous deux. Je veux allumer enfin le gaz et je cherche à tâtons des allumettes. Une voix, flottant dans l'air, s'écrie : « Je vais les trouver » et immédiatement une boîte d'allumettes me tombe dans la main.

Le médium disparaît physiquement par le moyen du véhicule astral. Maintes fois il nous arrive de l'appeler, sachant qu'elle est *physiquement* dans telle chambre. Nous nous apercevons alors qu'elle a passé dans une autre pièce à l'étage au-dessous. Elle a visité grâce à ce don mystérieux toutes les parties du monde habitable.

Au retour elle raconte avec les plus minutieux détails tout ce qu'elle a vu. Elle ne disparaît point par les portes ou les fenêtres. Elle se dématérialise. Il n'y a pas besoin de porte, étant dans la *quatrième dimension* de l'espace.

Elle disparaît subitement; à son retour elle semble tomber violemment sur le plancher. Un jour elle est restée ainsi dans l'espace pendant deux heures.

Dernièrement elle entre dans une pièce où se trouvent réunies plusieurs personnes. Elle s'assied à une petite table. Et immédiatement différents esprits qui se nomment à haute voix se mettent à jouer au piano. On voit remuer les touches noires et blanches sans apercevoir les doigts qui courent sur le clavier. C'est ainsi que nous entendons successivement Clara Novello, le compositeur allemand Wisse, feu Rubinstein et plusieurs amis morts, bien connus de tous ceux qui étaient là.

L'auteur de l'article qu'on vient de lire livre sans commentaires ces faits aux lecteurs de la *Modern Astrology* en annonçant l'apparition prochaine d'un volume détaillé sur ce médium.

La *Modern Astrology* suggère une explication de ces disparitions étranges : les ondes éthériques, environnant le médium, s'incurveraient de façon à le rendre invisible mais en réalité la jeune fille ne quitterait pas la pièce.

Mais alors, comment la trouverait-on un instant après dans une pièce de l'étage inférieur ?

LES LIVRES

La Boussole, par ALBERT MONNIOT et JEAN DALVY, comédie antimaçonnique en 5 actes (interdite par la Censure). 1 vol. in-18, 3 fr. 50 franco. — Albin Michel, éditeur, 59, rue des Mathurins.

On se souvient des débats suscités à la tribune de la Chambre par l'interdiction de *La Boussole*, la pièce frappée d'ostracisme comme coupable de lèse-maçonnerie.

C'est cette comédie dramatique que les auteurs ont résolu de publier en livre, pour faire le public juge de la liberté laissée aux écrivains sous un régime dont la liberté doit être la pierre d'assises.

La Boussole n'est pas seulement une œuvre d'actualité brûlante, par la thèse qui y est défendue ; c'est encore un livre éminemment littéraire, un drame d'un intérêt passionnant.

Si les ravages causés dans les familles, par la pieuvre maçonnique, y sont exposés avec maîtrise, on y suivra avec un égal intérêt l'action si puissamment dramatique qui eût certainement soulevé l'enthousiasme à la scène.

On a dit que *La Boussole* était une œuvre violente : c'est surtout une œuvre humaine, une œuvre vraie, et si elle est si émouvante, c'est que ses personnages vivent, aiment, souffrent, palpitent comme des êtres de chair, que la splendide Denise est comme l'incarnation de la volupté, comme l'idéale Gisèle est la synthèse des ressources qu'offre à la souffrance l'âme humaine.

LA BOURSE

La bourrasque qui s'est déchaînée sur la Bourse, lundi, au lendemain des tragiques événements de Saint-Pétersbourg, a bouleversé la cote, mais les traces de cette perturbation ont été rapidement effacées. Pour le moment « l'ordre règne » dans la capitale de l'empire moscovite, comme jadis à Varsovie. La clientèle des valeurs et les intermédiaires qui n'ont pas la vue très longue, n'en demandent pas davantage. Un découvert s'était formé dans la deuxième quinzaine de janvier : il se rachète, et précipitamment. C'est la position de place qui accélère le mouvement et donne le pas aux acheteurs. Un autre facteur de reprise, c'est la constitution du nouveau ministère et l'accueil favorable qui a été fait à sa déclaration.

C'est pourquoi la Rente Française se présente en reprise notable, escortée des principaux Fonds d'Etats étrangers. Les reports en fin de mois seront, à coup sûr, modérés. Le marché des mines d'or s'est également ressaisi, et il semble qu'il soit devenu plus fort, en s'épurant par l'élimination des acheteurs de second ordre.

⁂

C'est le 11 février que la Ville de Paris procédera à l'émission de l'emprunt de 100 millions destiné à faire face aux charges occasionnées par l'abaissement du prix du gaz.

Les nouvelles obligations, au nominal de 400 francs, amortissables en trente-cinq ans et qui rapporteront 2 3/4 0/0 d'intérêt, soit 11 francs par an, seront offertes au prix de 380 francs, et les souscripteurs auront à verser 40 francs en souscrivant et 60 francs à la répartition.

Le solde à payer sera divisé ainsi : 150 francs devront être versés du 1er au 15 septembre prochain, et le reste du 1er au 15 mars 1906. En fait donc, la Ville accorde aux souscripteurs de son nouvel emprunt un délai d'un an pour la libération intégrale.

D'autre part, la libération anticipée pourra avoir lieu presque immédiatement après la répartition, au gré des souscripteurs.

Le Gérant : GASTON MERY.

Imprimerie JEAN GAINCHE, 15, r. de Verneuil, Paris.
Téléphone 724-73